

**NOTICE À L'INTENTION DES JOUEURS  
ET DES PARENTS DES JEUNES JOUEURS  
DE L'AS PLOUVIEN**

**PRÉPARATION DE LA SAISON 2025/2026**

Les inscriptions auront lieu au club house du stade Jo. Bothorel aux dates et horaires ci-dessous.

MERCREDI 18 JUIN de 17H00 à 20H00  
VENDREDI 20 JUIN de 17H00 à 20H00  
MERCREDI 25 JUIN de 17H00 à 20H00  
VENDREDI 27 JUIN de 17H00 à 20H00  
SAMEDI 28 JUIN de 10H00 à 12H00  
MERCREDI 2 JUILLET de 17H00 à 20H00

**LES COTISATIONS** augmentent sensiblement pour toutes les catégories et sont fixées comme suit : 125€ pour les seniors masculins, les loisirs et les U19.  
100€ pour les U14, U15, U16 , U17 et U18  
85€ pour les U7, U8, U9, U10, U11, U12, U13 et les seniors féminines  
sans oublier le carnet de tombola à 15€ (1 par famille).

La **VISITE MEDICALE** n'est plus obligatoire pour les mineurs sous réserve des réponses au questionnaire médical. Pour les majeurs, elle est valable 3 ans et concerne un petit nombre de joueurs de l'ASP pour la saison prochaine.

***Comme les années précédentes, je demande à chacun de faire preuve de bonne volonté en se présentant à l'une des permanences indiquées ci-dessus.***

***Les personnes pour qui aucune de ces dates ne convient peuvent exceptionnellement contacter les personnes en charge des licences :  
Yannick BERGOT au 06 82 44 04 85***

Je rappelle également que **devant les difficultés rencontrées pour recouvrer les cotisations de certains éléments, aucune inscription ne sera enregistrée en l'absence de paiement** (comme les années précédentes, le ou les chèques - 3 au maximum - pourront être mis en encaissement différé en toute discrétion sur simple demande).

*Jean BELLEC, président de l'AS Plouvien*